SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
Section locale de Montréal

CONVOCATION

ANNULÉE en raison de la COVID-19

... précises

... FTQ

565, boul. Crémazie Est, 2e étage, à Montréal
(au coin de la rue Lajeunesse)

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée générale ;
- Caisse des travailleurs et travailleuses unis – Mario Aylwin
- Adoption et signature du procès-verbal de l'...
- Demandes d'admission ...
- Lectu...
- ... de
- ...
- ...
- ...
- ... déléguées et délégués syndicaux ;
- Mise en nomination et élection aux postes des comités permanents suivants :

  - CRFTQ : **1 membre**

ANNULÉE en raison de la COVID-19

(Veuillez prendre note que si vous êtes intéressé(e)s à poser votre candidature, 1 minute et 30 secondes vous sera allouée (incluant votre proposeur), afin de faire valoir votre candidature aux membres présents à l'assemblée.)

- Affaires générales ;
- Formation de masse ;
- Levée de l'assemblée.

NOTA : Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes sont admis à l'assemblée.

(Durée maximale : 3 heures 30 minutes, référence article 801 des règlements)

AVIS : Pour tous les postes de membres de comités permanents, il faut avoir assisté à au moins deux assemblées générales, et ce, au cours des ONZE (11) dernières assemblées générales précédentes, et y compris l'assemblée générale de mise en nomination.

N. B. : Le stationnement de l'édifice Louis-Laberge (situé au 555, boul. Crémazie Est) sera disponible après 17h00 (à partir du 4e sous-sol) et sera gratuit pour tous les membres voulant participer à l'assemblée générale.

Syndicalement,

Yannick Gagnon
Secrétaire-trésorier
STTP-Section locale de Montréal
YG/sg sepb-574

Les membres désirant obtenir une libération syndicale sans solde pour assister à l'assemblée générale doivent contacter le confrère François Senécal au (514) 593-3953, poste 226, et ce, au moins 5 jours ouvrables avant l'assemblée.

Montréal, le 9 mars 2020 / **049**